



Le pouvoir du LION Perpétuer la bienfaisance

Le Fonds de dotation Lion de Judah (LOJE) permet à des femmes de toute l'Amérique du Nord de perpétuer leur don annuel à l'Appel juif unifié. En investissant leur don dans un fonds de dotation, elles s'assurent de pouvoir financer leur contribution à l'Appel juif unifié durant toute leur vie et bien au-delà. En plus de la satisfaction personnelle qu'elles en retirent, et de la très élégante épinglette Lion de Judah qui leur est remise, cette transaction leur procure des avantages fiscaux non négligeables.

Voici 3 moyens simples et pratiques de créer un LOJE:

- **Legs testamentaire**
Révisez les dispositions de votre testament ou ajoutez-y un codicille pour léguer à la Fondation un don perpétuel au profit de l'Appel juif unifié.
- **Don d'assurance-vie**
Achetez ou transférez une police d'assurance-vie en désignant la FCJ à titre de propriétaire et bénéficiaire. Vous profiterez ainsi d'avantages fiscaux immédiats sur les primes.
- **Don de titres négociables**
Tout transfert de titres négociables à la FCJ vous donne immédiatement droit à un reçu officiel correspondant à la valeur totale de votre don. Vous profiterez ainsi d'une exonération de l'impôt sur vos gains en capital.

Info:

Beverlee Ashmele
514-345-2645 ext. 2612

Scénario

